

Un concept

Des pratiques

Des applications

Les principes de la gestion différenciée

Aujourd'hui de plus en plus de collectivités mettent en place la gestion différenciée de leurs espaces verts. Mais en fait, qu'entend-on par gestion différenciée ?

Ce mode de gestion a pour objectif d'assurer un équilibre entre :

- l'accueil du public,
- le développement de la biodiversité,
- la préservation des ressources naturelles renouvelables.

Aujourd'hui, le besoin de nature est plus fort que jamais chez les citadins.

La gestion différenciée est une occasion d'offrir des espaces de proximité qui font la part belle à la nature en ville.

Choisir la gestion différenciée est un acte fort qui a des conséquences à court et à long terme sur l'amélioration du cadre de vie.

Une évolution des pratiques de conception et de gestion

Un des principes de la gestion différenciée est de varier et d'adapter l'entretien selon l'usage ou les intérêts écologiques et paysagers. Le plan de gestion permet ainsi de créer, dans un espace vert, plusieurs zones auxquelles on appliquera différents modes de gestion.

La gestion différenciée se traduit concrètement par des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé :

Effet bénéfique sur :

Technique	Eau	Air	Biodiversité	Energie
Plantation d'espèces locales	*		*	
↓ des traitements phytosanitaires	*	*	*	*
↓ des tontes		*	*	*
↑ des vivaces	*	*		*

Penser à aménager une petite zone

humide, une prairie fleurie ou une haie bocagère pour lier intérêts paysagers et préservation d'écosystèmes !

Des échelles et des territoires très variés

La gestion différenciée peut s'appliquer dans les milieux ruraux, urbains ou péri-urbains :

- Dans les collectivités : petites et grandes communes, intercommunalités, départements et parcs naturels... Tous les gestionnaires d'espaces sont concernés par la gestion durable des ressources et la protection de l'environnement.

- Dans les zones d'activités et les parcs d'entreprises : les espaces verts, collectifs ou privés. Ces extensions urbaines sont autant de trames vertes potentielles.

- Dans les jardins privés : quand la gestion différenciée franchit les clôtures privées, les jardins deviennent simples d'entretien, riches de biodiversité et naturellement beaux.

Plus de nature en ville, des ressources naturelles préservées, des paysages en mouvement...



Une mission régionale

La mise en place de la gestion différenciée demande une attention particulière sur la formation, la communication, et l'information du personnel et de la population.

Ainsi, notre équipe s'est donnée pour mission de :

- Animer un réseau régional d'expériences.
- Suivre et encourager les expériences locales.
- Informer, conseiller les porteurs de projets.
- Maintenir une veille sur l'actualité de la gestion différenciée en France et à l'étranger.

Nous développons des actions et des outils de sensibilisation :

- Organisation de journées de rencontre et d'échanges.
- Animation d'un site internet.
- Diffusion d'une lettre d'information.
- Diffusion d'une exposition.
- Réalisation d'études, documents techniques.



La Mission Gestion Différenciée est pilotée par l'association :



Nord Nature Chico Mendes
www.nn-chicomendes.org

Tél : 03.20.12.85.00

Fax : 03.20.15.85.01

Mail : contact@gestiondifferenciee.org

<http://www.gestiondifferenciee.org>

La mission gestion différenciée est soutenue par :



Document imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

La gestion différenciée des espaces verts

